



**MINISTRE  
DE L'ÉDUCATION**

Bureau 168  
Palais législatif  
Winnipeg (Manitoba) Canada  
R3C 0V8

22 JAN. 2021

DESTINATAIRES : Directeurs généraux de division scolaire  
Directeurs d'école indépendante subventionnée  
Directeurs des autorités scolaires des Premières Nations  
Administrateurs des services aux élèves

Bonjour,

En reconnaissance de l'importance de la lecture et de la littératie, nous avons le plaisir de proclamer le mois de février 2021, le mois « Plaisir de lire ».

Cette proclamation vise à sensibiliser davantage le public à la joie et aux avantages de la lecture et à l'importance d'apprentissage en littératie tout au long de la vie. Elle donne l'occasion de promouvoir et de célébrer la lecture sous toutes ses formes en classe et au-delà. Aujourd'hui, plus que jamais, l'importance de la lecture et de la littératie est mise en évidence alors que les enseignants doivent relever des défis pour dénicher des façons innovantes pour former de jeunes lecteurs dont les compétences croissantes en littératie renforcent les capacités d'apprenants et de citoyens.

Nous reconnaissons l'excellent travail accompli par les écoles pendant cette période sans précédent.

Je vous prie d'agréer mes salutations distinguées.

Le ministre,

Cliff Cullen

p. j.

c. c. : Présidents de commission scolaire  
Directeurs d'école publique